

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS COMITÉ SYNDICAL DU S.I.V.E.D - NG

Syndicat Intercommunal pour la Valorisation & l'Élimination des Déchets du centre ouest Var
Nouvelle Génération

NOMBRE DE MEMBRES			
Constituant l'Assemblée (titulaires et suppléants)	Pouvant prendre part à la délibération	Présents	Ayant pris part à la délibération
58	29	22	25

DATE DE LA CONVOCATION
19/09/2023

DELIBERATION N°
3-1/25.09.2023

L'an deux mille vingt-trois
et le vingt-cinq septembre 2023 à 15h00

Le Comité Syndical du S.I.V.E.D. NG (Syndicat Intercommunal pour la Valorisation & l'Élimination des Déchets Nouvelle Génération), régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans LA SALLE POLYVALENTE à BRIGNOLES sous la présidence de Monsieur Éric AUDIBERT, Président.

Etaient présents :

Collectivité	TITULAIRES	SUPPLEANT(E)S	Collectivité	TITULAIRES	SUPPLEANT(E)S
C.A.P.V.	M. AUDIBERT M. GROS M. GUIOL M. PERO M. PORZIO M. VERAN	Mme RULLAN M. SIMONETTI	C.C.C.V.	M. BRUN M. LAIN M. PORTAL M. SIMON Mme VIORT	M. BERTORELLO M. DRAGONE M. MONTANARD M. ROSSI
			C.C.P.V.	M. GHINAMO M. GIACOMELLI M. PHILIBERT M. ROUSSELET M. VERCOUTRE	

Monsieur LONGOUR Jean Luc de la CCCV donne pouvoir à Madame VIORT Marjorie de la CCCV
Monsieur GIULIANO Jérémy de la CAPV donne pouvoir à Madame RULLAN Nicole de la CAPV
Madame BERTIN PATOUX Lydie de la CAPV donne pouvoir à Monsieur GUIOL André de la CAPV

OBJET DE LA DELIBERATION :

<p align="center">ATTRIBUTION DU MARCHE N° 2023-04 « TRANSPORT ET VALORISATION DES ENCOMBRANTS DES DECHETERIES » LOT N°1 « TRANSPORT DES CAISSONS DES ENCOMBRANTS, DES DECHETERIES VERS L'EXUTOIRE DESIGNÉ »</p>
--

Sur le rapport de Monsieur le Président EXPOSANT :

Le SIVED NG dispose de plusieurs marchés en cours d'exécution pour ses prestations de « bas de quai » des déchèteries, référencés sous le n° 2021-04 et défini en 9 lots.

La société ECORECEPT était titulaire du marché n° 2021-04 « Gestion des déchets de l'ensemble des sites » - lot n° 7 « Transport et valorisation des encombrants ». Or, suite à sa défaillance compter du 24 juin 2023 constatée par huissier les 26 juin et 27 juin 2023, le SIVED NG a résilié le marché le 10 juillet 2023, pour faute et aux frais du titulaire, la continuité de service public en matière de déchets ne pouvant être mise en défaut.

Les prestations ont été confiées en urgence à d'autres entreprises, entraînant des surcoûts très élevés.

Il était nécessaire de lancer au plus vite un nouveau marché, qui portera sur le transport et la valorisation des encombrants des déchèteries. Il s'agit de fournir la mise à disposition de caissons, le transport, le tri et la valorisation des encombrants déposés sur les 13 déchèteries de la Provence Verte.

Ce marché a été référencé sous le n° 2023-04 « Transport et valorisation des encombrants des déchèteries » et défini en 2 lots distincts :

- Lot 1 « Transport des caissons des encombrants, des déchèteries vers l'exutoire désigné »,
- Lot 2 « Tri et valorisation des encombrants des déchèteries »,

Un avis de marché passé selon la procédure de l'appel d'offres ouvert a été transmis le 31 juillet 2023 sur le profil acheteur du SIVED NG, pour diffusion au Bulletin Officiel d'Annonce des Marchés Publics (BOAMP) et au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE).

La durée du marché a été établie de façon à cadrer avec celles des autres marchés liés aux prestations de bas de quai :

Prise d'effet prévisionnelle	Date de fin contractuelle	Reconductions possibles	Fin maximale du marché (reconductions comprises)
1er novembre 2023	31 décembre 2024	Tacites, 3 fois 1 an	31 décembre 2027

La date limite de dépôt des offres a été fixée au 11 septembre 2023 à 12h00.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Commande Publique,

VU la délibération n° 01.07/18.10.21 du 18.10.2021 portant attribution du lot n° 7 « transport et valorisation des encombrants » du marché n° 2021-04 « Gestion des déchets de l'ensemble des sites » à la société ECORECEPT - 201 Impasse Peyrouas - 83340 FLASSANS SUR ISSOLE,

VU le constat d'huissier établi les 26 et 27 juin 2023 par la SELARL ROSSIO et GERTOSIO - 2 Rue de la République - 83170 Brignoles,

VU la décision de résiliation du marché considéré, en date du 10 juillet 2023, pour faute et aux frais du titulaire, transmise le jour même à la société ECORECEPT,

CONSIDERANT la mise en œuvre d'une nouvelle procédure de marché public défini en deux lots, et par laquelle la collectivité se met en conformité avec la réglementation afin d'assurer la gestion des encombrants de ses 13 déchèteries,

CONSIDERANT qu'à l'issue du délai légal de publicité, deux plis ont été reçus pour le lot n° 1,

CONSIDERANT que le pouvoir adjudicateur a procédé à l'ouverture de ces plis le 11 septembre 2023 et a jugé les deux candidatures recevables,

CONSIDERANT que la Commission d'Appel d'Offres, dans sa séance du 25 septembre 2023 et après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, a décidé d'attribuer le marché n° 2023-04 - lot n° 1 « Transport des caissons des encombrants, des déchèteries vers l'exutoire désigné » à la société PASINI SAS – 421 Av du Baron D Larrey – 83210 LA FARLEDE,

Le Comité Syndical, après avoir

OUI l'exposé de Monsieur le Président,
PRIS CONNAISSANCE de la présentation relative à cette procédure d'achat,

DÉLIBÉRÉ à l'unanimité,

ATTRIBUE le marché n° 2023-04 - lot n° 1 « Transport des caissons des encombrants, des déchèteries vers l'exutoire désigné » à la société PASINI SAS, 421 Av du Baron D Larrey – 83210 la Farlède,

AUTORISE Monsieur le Président à signer, après expiration du délai de recours des entreprises non retenues, le marché correspondant, ainsi que tout document utile dans le cadre de son exécution,

RAPPELLE que les crédits, nécessaires à cette dépense sont prévus au budget primitif 2023 et seront alloués aux budgets primitifs suivants concernés.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président

Éric AUDIBERT

